



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/12/2024

Nombre de membres			
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
21	17	18	1

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Niort

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, à vingt heures et trois minutes, le Conseil municipal de la commune de Châtillon sur Thouet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire, Mme BEAU Marie-Noëlle. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 11/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 11/12/2024.

Présents : Mmes BEAU, CHOUETTE, MAXIMIN, GOUPIL, GUERIN, HUESCA, BRILLANCEAU, BROSEAU
Mrs GUICHET, MAHU, DIEUMEGARD, BILLY, DAUBIGNE, MORIT, CHARGELEGUE, LACAILLE, BILLON, BALESTRA

Excusés ayant donné procuration : Mme GUERIN à M GUICHET, M LACOSTE à Mme BROSEAU

Excusés : Mrs MORIT, LACOSTE

Absent non excusé : M BERTIN

Secrétaire de séance : Mme MAXIMIN

D.4263 – Salle multi-activités – marchés de travaux – avenants pour les lots 1 et 2

Dans le cadre de la construction de la salle multi-activités, le Conseil municipal a, par délibération du 13 mars 2024, approuvé les marchés de travaux faisant l'objet de 12 lots.

A ce jour, il apparaît nécessaire de conclure des avenants pour plusieurs lots, à savoir :

- **Lot 1 : terrassement – VRD – espaces verts**

- **Avenant n° 1**, correspondant à une plus-value de 17 895,50 € HT, soit 21 474,60 € TTC, portant le total pour le lot 1 à 171 346,20 € HT, soit 205 615,44 € TTC.

Les modifications consistent à :

- ✓ L'installation d'une cuve EP de 30 000 litres avec kit d'arrosage alors qu'il était prévu une cuve de 15 000 litres avec kit d'arrosage.
- ✓ Plus value sur un terrassement complémentaire.

- **Lot 2 : gros œuvre – enduit**

- **Avenant n°1**, correspondant à une plus-value de 8 642,03 € HT, soit 10 370,44 € TTC, portant le total pour le lot 2 à 192 554,50 € HT, soit 231 065,40€ TTC.

Les modifications consistent à :

- ✓ Réalisation d'une isolation en soubassement en READY BOARD T3 FOAMGLAS en 100 mm d'épaisseur par collage et enduit finition taloché et moins-value du marché par rapport au ROOFMAT.

- **Avenant n°2**, correspondant à une plus-value de 32 045,22 € HT, soit 38 454,26 € TTC, portant le total pour le lot 2 à 224 599,72 € HT, soit 269 519,66 € TTC.

Les modifications consistent à :

- ✓ Plus-value nécessaire compte-tenu de la forte présence de rocher, dans des proportions supérieures à ce qui était attendu au regard de l'étude de sol. Ce qui a occasionné des temps d'intervention et de la location de BRH non prévus au marché.



Tableau récapitulatif pour les 3 avenants :

N° LOT	N° AVENANT	MONTANTS INITIAUX		PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES		NOUVEAUX MONTANTS	
		en € HT	en € TTC	en € HT	en € TTC	en € HT	en € TTC
1	1	153 450,70	184 140,84	17 895,50	21 474,60	171 346,20	205 615,44
2	1	183 912,47	220 694,96	8 642,03	10 370,44	192 554,50	231 065,40
2	2	192 554,50	231 065,40	32 045,22	38 454,26	224 599,72	269 519,66

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d' :

- ✓ **APPROUVER** l'avenant n°1 du lot 1 et les avenants n°1 et 2 du lot 2 ;
- ✓ **AUTORISER** Madame le Maire ou un adjoint à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours ; mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 16/12/2024

Le Maire,
Mme BEAU Marie-Noëlle

La secrétaire de séance,
Mme Céline MAXIMIN

Mme BEAU



Mme MAXIMIN

